



VILLE DE
Sainte-Luce
sur Loire

Nantes
Métropole

Nouvelles continuités cyclables

CARNET DE
CHANTIER
N°1

Aménagement du secteur Cadoire

Ici, nous encourageons la pratique du
vélo et la marche à pied vers le groupe
scolaire de la Reinetière et le centre-ville



ma rue
mon quartier
ma ville

Mars 2024

metropole.nantes.fr

Pourquoi ces aménagements de voirie pour le secteur Cadoire ?

Les futurs aménagements rue de la Cadoire s'inscrivent dans le Plan Communal de Déplacements Doux, mis en place par Nantes Métropole et la Ville pour améliorer et sécuriser les déplacements à pied et à vélo.

L'objectif de ces aménagements est d'améliorer la desserte des établissements scolaires de la Reinetière (maternelle, primaire et collège), du centre-ville de Sainte-Luce-sur-Loire, à vélo et à pied, et d'apaiser la circulation automobile.

Ainsi la rue de la Cadoire, les carrefours Renoir, Mozart, Gauguin, Degas, Genêt et Georges de la Tour seront repensés et végétalisés pour permettre à tous les modes de déplacement de vivre ensemble, en préservant la sécurité de chacune et chacun. Les rues des Genêts, de Haute Noblière, des Ormeaux, des Frênes, des Erables, du Mottay et Gauguin bénéficieront aussi d'un aménagement cyclable pour rejoindre de manière apaisée le groupe scolaire de la Reinetière.

Nantes Métropole engage ces travaux à partir d'avril pour rendre vos trajets plus agréables et sécurisés, tout en laissant plus de place au végétal.

Retrouvez dans ce carnet les informations pratiques pour votre quotidien durant les travaux. Il sera complété d'informations travaux régulières et d'une communication spécifique à destination de certains publics (commerces, scolaires). **Pour nous contacter, rendez-vous à la fin de ce carnet.**

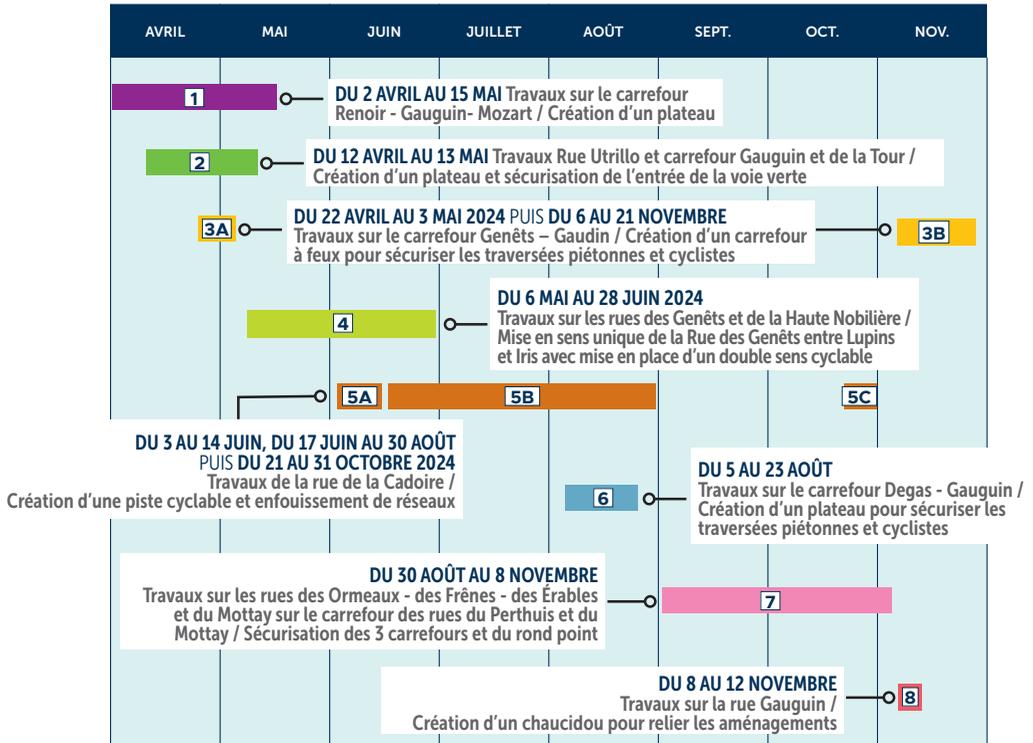
Zoom sur les travaux



Le calendrier des travaux en 8 étapes

| 2024

(Les dates du chantier restent prévisionnelles et soumises aux aléas du chantier)



Durée du chantier **8 mois**
Début des travaux **2 avril 2024**
Fin des travaux **Novembre 2024**

C'est tellement
+ *confortable*

2,2 KM DE PISTES CYCLABLES

CRÉÉS DONT 700 M D'ITINÉRAIRE
CYCLABLES SÉCURISÉS

**31 ARBRES TIGES
PLANTÉS**

700 M²

D'ESPACE ENGAZONNÉ DONT
450 M² DE GAZON FLEURI

La métropole investit dans l'amélioration
de votre quartier à hauteur de

1,7 M€ BUDGET GLOBAL D'AMÉNAGEMENT

PROJET D'AMÉNAGEMENT PALETTE VÉGÉTALE



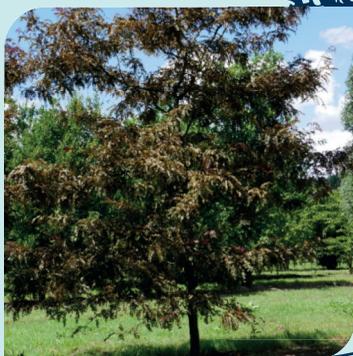
5 *Cercis Silisquastrum*
« Arbre de Judée »



14 *Lagerstroemia Indica*
« Lilas des Indes »



Koelreuteria Paniculata
Coral Sun « Savonnier »



6 *Gleditsia Triacanthos*
RUBYFACE « Févier d'Amérique
pourpre »



Engazonnement

720 m²

+

Gazon fleuri

465 m²



Aromatiques

ROMARINS, MENTHE VERTE ET
POIVRÉE, CIBOULETTES, THYM
CITRON, MÉLISSE C1 ET BULBES

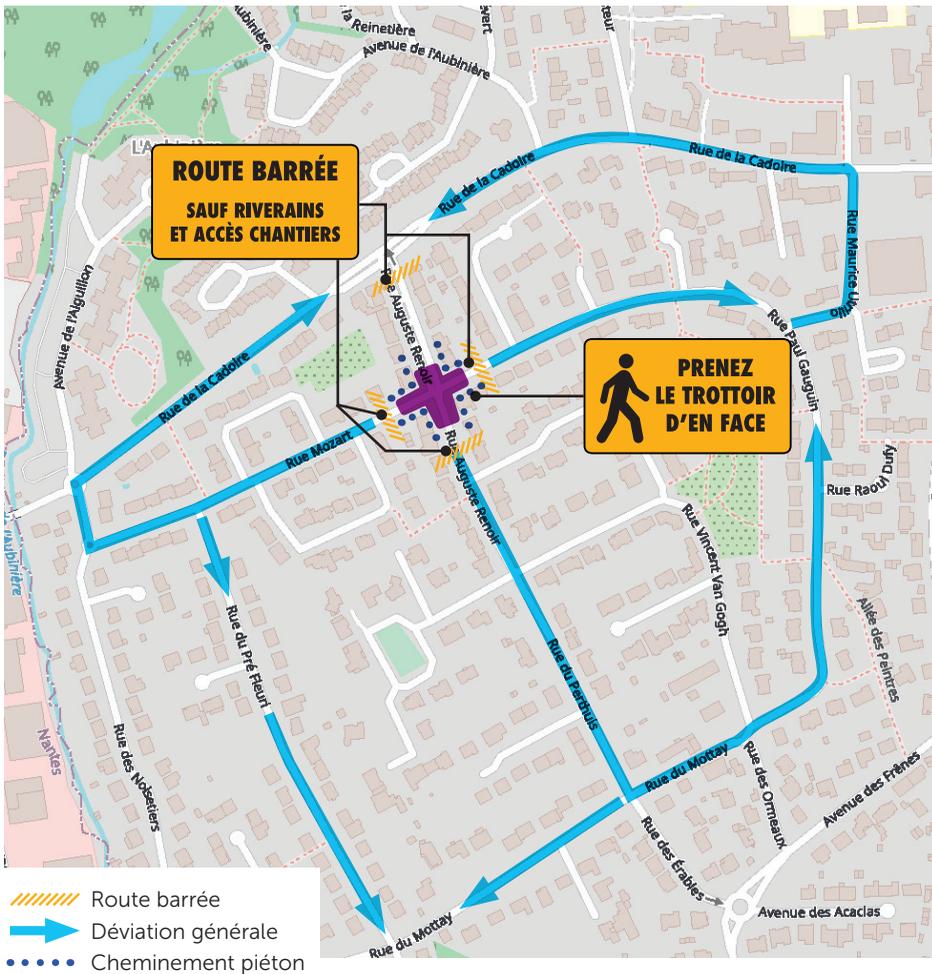
100 m²

1

PHASE 1 DU 2 AVRIL AU 15 MAI 2024

Travaux sur le carrefour Renoir-Gauguin-Mozart / Création d'un plateau

- > Les travaux sont effectués en routes barrées avec mise en place de déviations.
- > Le cheminement piéton se fera sur le trottoir opposé.



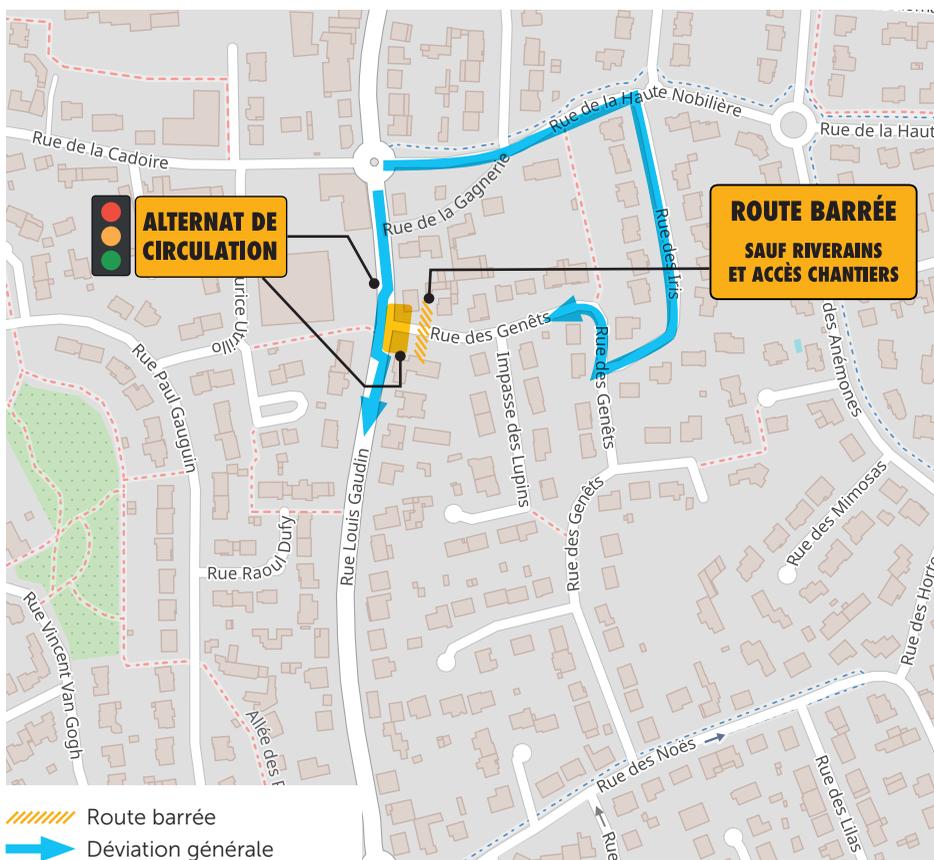
3

PHASE 3A

DU 22 AVRIL AU 3 MAI

Travaux sur le carrefour Genêts-Gaudin /Création d'un carrefour à feux pour sécuriser les traversées piétonnes et cyclistes

- > Les travaux sont effectués en alternat de circulation.
- > Le cheminement piéton sera conservé sur le trottoir opposé.
- > **Une déviation piéton et vélo sera mise en place pour le chemin** ainsi qu'une déviation pour les riverains de la rue des Genêts et des rues adjacentes.
- > L'accès à la pharmacie sera maintenu.



PHASE 3B

PUIS DU 6 AU 21 NOVEMBRE

Travaux sur le carrefour Genêts-Gaudin /Création d'un carrefour à feux pour sécuriser les traversées piétonnes et cyclistes

- > Les travaux sont effectués en alternat de circulation.
- > Le cheminement piéton sera conservé sur le trottoir opposé.
- > **Une déviation piéton et vélo sera mise en place pour le chemin** ainsi qu'une déviation pour les riverains de la rue des Genêts et des rues adjacentes.
- > L'accès à la pharmacie sera maintenu.



Cette phase aura lieu du 20/11 au 21/11



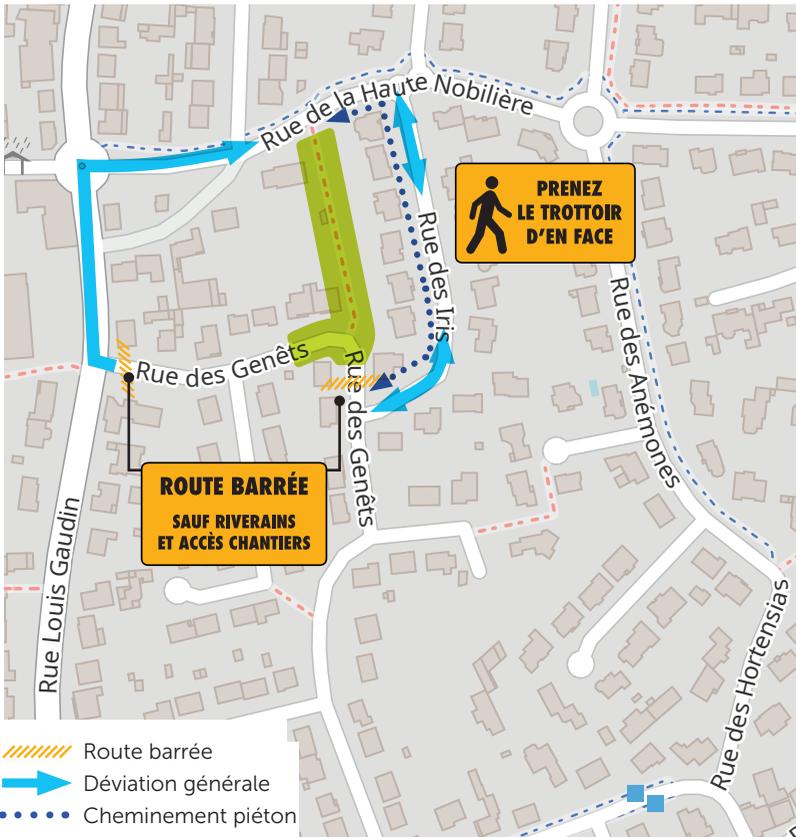
- ////// Route barrée
- Déviation générale
- Déviation poids lourds

4

PHASE 4 DU 6 MAI AU 28 JUIN

Travaux sur les rues des Genêts et de la Haute Nobilière / Mise en sens unique de la Rue des Genêts entre Lupins et Iris avec mise en place d'un double sens cyclable

- > Les travaux sont effectués en routes barrées avec mise en place de déviations.
- > Le cheminement piéton sera conservé sur le trottoir opposé.

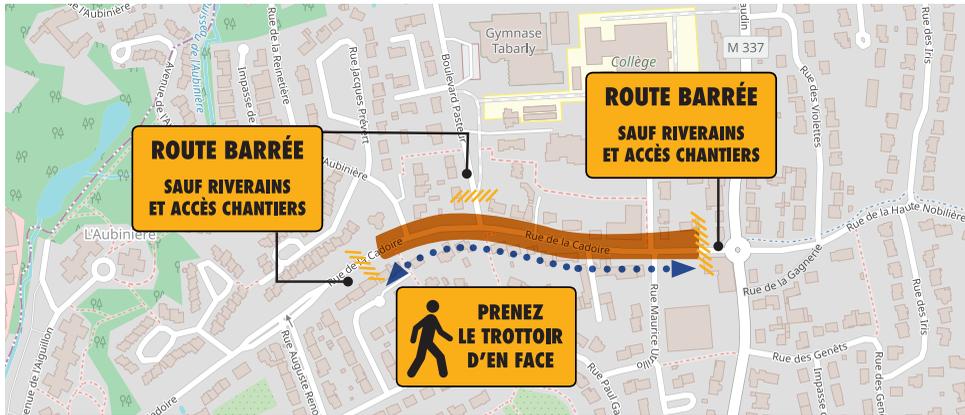


5

PHASE 5A DU 3 AU 14 JUIN

1^{re} phase des travaux de la rue de la Cadoire / Création d'une piste cyclable et enfouissement de réseaux

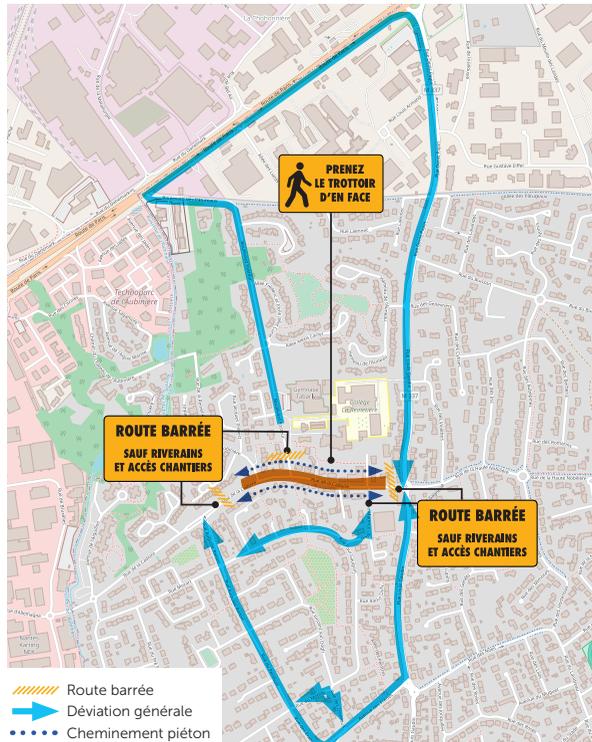
> Les travaux sont effectués en circulation alternée.



PHASE 5B DU 17 JUIN AU 30 AOÛT

2^e phase des travaux de la rue de la Cadoire / Création d'une piste cyclable et enfouissement de réseaux

- > Les travaux sont effectués en route barrée sauf riverains.
- > Mise en place d'un sens prioritaire Est-Ouest pour la circulation des riverains.
- > Les accès aux commerces sont maintenus.
- > Le cheminement piéton sera conservé sur le trottoir opposé.

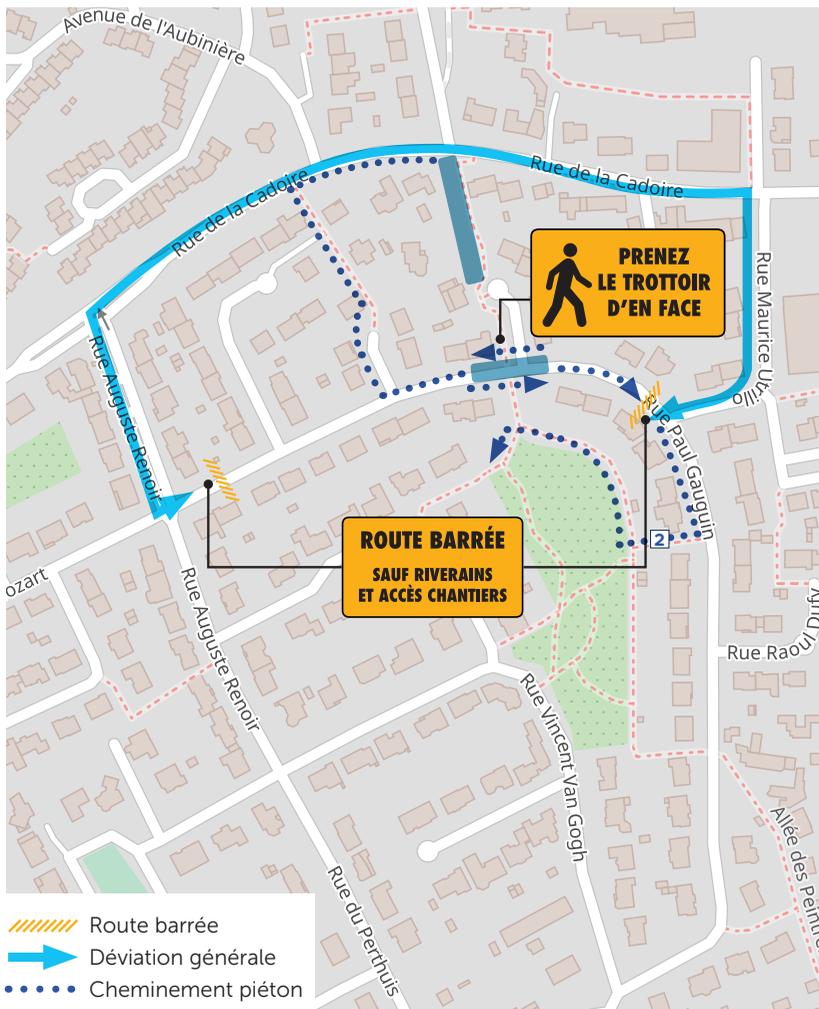


6

PHASE 6 DU 5 AU 23 AOÛT

Travaux sur le carrefour Degas-Gauguin / Trottoirs Nord et piste cyclable puis parking Sud et réfection de la chaussée

- > Les travaux seront effectués en route barrée sauf riverains.
- > Le cheminement piéton sera conservé sur le trottoir opposé.

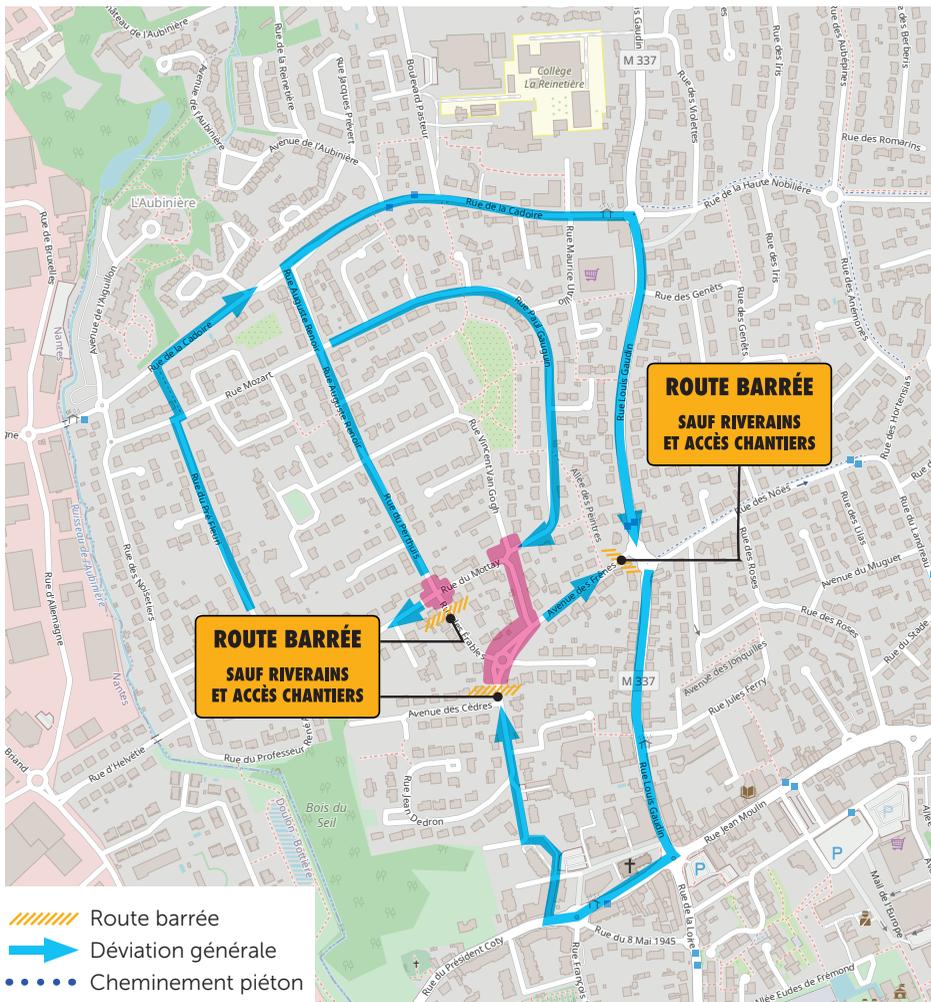


7

PHASE 7 DU 30 AOÛT AU 8 NOVEMBRE

Travaux sur les rues des Ormeaux-des Frênes-des Érables et du Mottay sur le carrefour des rues du Perthuis et du Mottay / Sécurisation des 3 carrefours et du rond point

- > Les travaux sont effectués en route barrée sauf riverains.
- > Le cheminement piéton sera conservé sur le trottoir opposé.

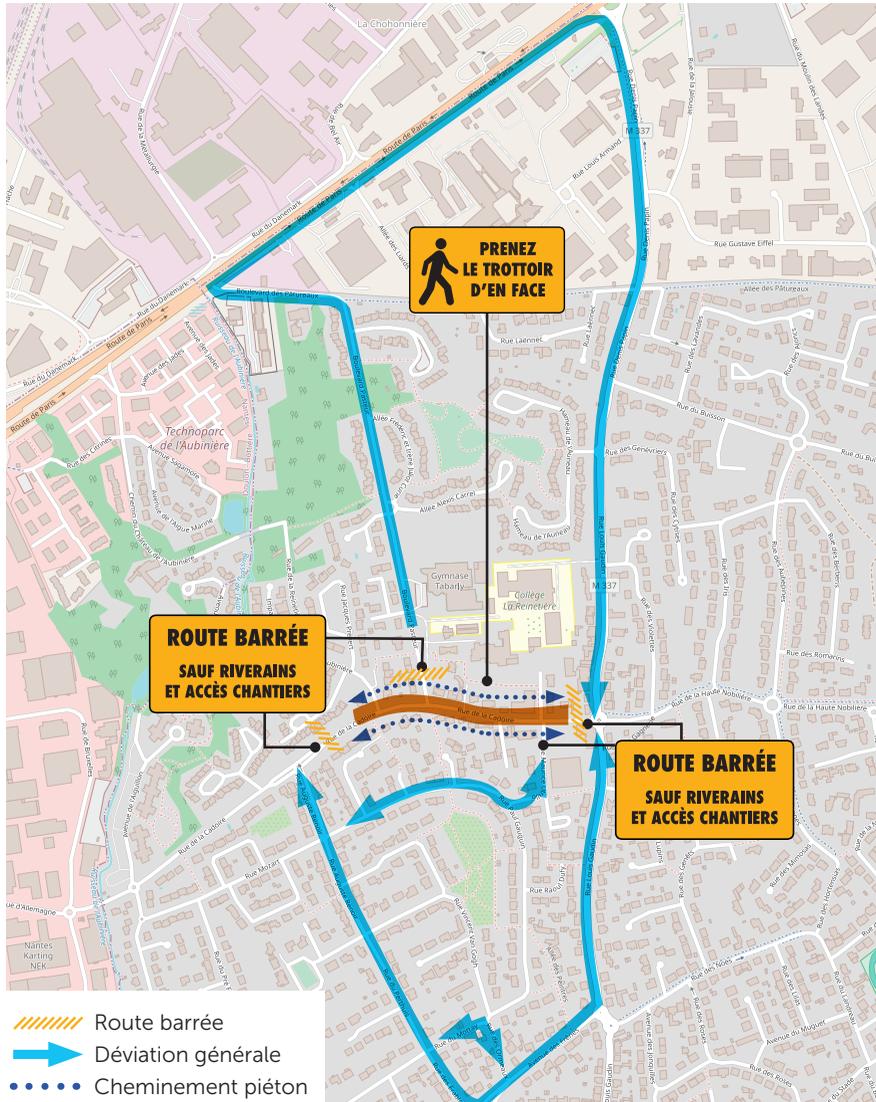


5

PHASE 5C DU 21 AU 31 OCTOBRE

3^e phase des travaux de la rue de la Cadoire / Réfection de la chaussée et des trottoirs et enlèvement des poteaux

- > Les travaux sont effectués en route barrée avec mise en place de déviations.
- > Le cheminement piéton sera conservé sur les deux trottoirs.



8

PHASE 8 DU 21 AU 31 OCTOBRE

Travaux sur la rue Paul Gauguin / Création d'un chaucidou pour relier les aménagements

- > Les travaux sont effectués en circulation alternée.
- > Le cheminement piéton sera conservé sur le trottoir opposé.



..... Cheminement piéton



Vos transports en commun durant les travaux

- **Du 17 juin au 30 août** Les lignes de bus n°80 et 87 seront déviées.

Les arrêts

- « Cadoire »
- « Reinetière »
- « Aiguillon »
- « Bénélux »

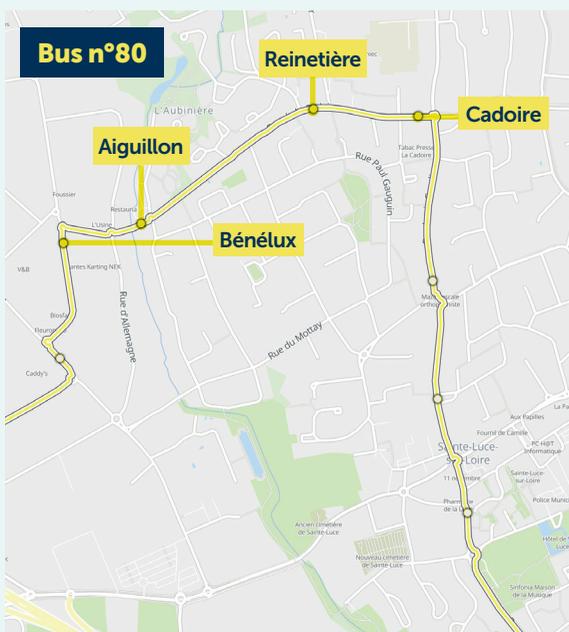
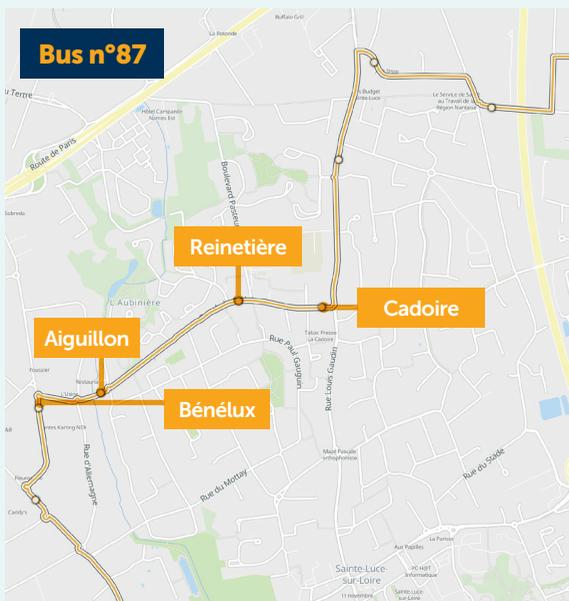
ne seront plus desservis.

- **Du 3 au 14 juin**
Route en circulation alternée entre Cadoire et Reinetière. Les bus passent suivant leur chemin habituel.

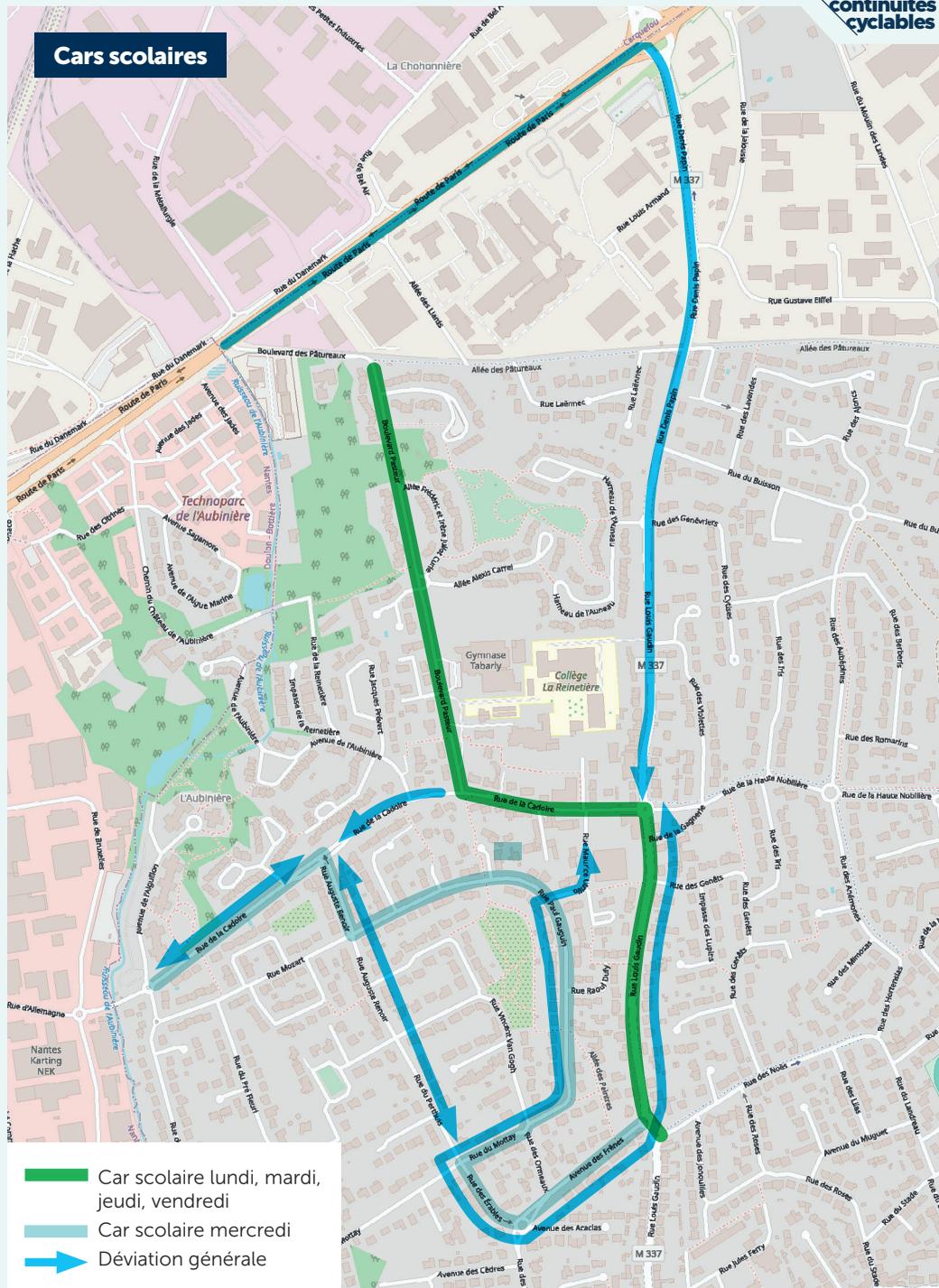
- **Du 17 juin au 5 juillet** Déviation des bus mais maintien des cars scolaires numéros 127 / 147 / 157.

Passage le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 8h50 et 16h45.

- **À partir du 5 juillet**
Pendant les vacances scolaires, la rue de la Cadoire est fermée (entre rue Louis Gaudin et boulevard Pasteur) et les bus des lignes 80 et 87 sont déviés.



Cars scolaires



- Car scolaire lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Car scolaire mercredi
- Déviation générale



Quels impacts sur le chantier ?

Durant les travaux, le jour de collecte des déchets ne sera pas modifié. Il vous est rappelé cependant que les bacs doivent être présentés la veille au soir du jour de collecte, les horaires de passage du camion pouvant être décalés en raison des travaux. Les bacs devront être ramassés le soir même.



Vos commerces restent ouverts et accessibles

Durant toute la durée des travaux, du jalonnement fléché sera mis en place sur les itinéraires de déviation.



C'EST TECHNIQUE,
on vous explique.

La Création du chaucidou se compose

- d'une voie centrale sans marquage axial, pour les voitures, camions et 2 roues motorisés ;
- de 2 rives latérales réservées à la circulation des vélos et permettant les croisements des automobiles.

Le chaucidou invite l'automobiliste à rouler au milieu de la chaussée, tant qu'aucun véhicule ne se présente en face. Les rives cyclables y sont prioritaires.

Quand deux voitures se croisent, chacune doit se déporter sur la voie latérale des cycles, à sa droite, en prenant soin de vérifier qu'aucun cycliste n'y circule. Ce type d'aménagement impose un ralentissement des vitesses.

Ponctuellement, les voitures ne pourront plus se croiser.

Ce dispositif contribuera au ralentissement de la circulation et rendra tout à fait visible l'arrêt de bus. Enfin, il sécurisera les traversées piétonnes.

Dès leur réalisation et pendant quelques mois, ces aménagements feront l'objet d'une évaluation auprès des différents utilisateurs de la voie.

Nouvelles continuités cyclables

CARNET DE CHANTIER N°1

Aménagement du secteur Cadoire

Ici, nous encourageons la pratique du vélo et la marche à pied vers le groupe scolaire de la Reinetière et le centre-ville



Nous avons conscience que la période de chantier est une période complexe pour vous

C'est pourquoi la collectivité met tout en œuvre pour qu'elle se déroule le mieux possible.

Nos équipes sont à votre écoute pour vous renseigner, n'hésitez pas à les contacter.

Pendant le temps des travaux, les déviations nécessaires seront mises en place au fur et à mesure des étapes du projet.



Pendant les travaux, qui appeler ?

Gestion des travaux
Pôle de proximité Erdre et Loire
02 28 20 22 00

Ville de Sainte-Luce-sur-Loire 02 40 68 16 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
Nantes Métropole travaux en cours